

SARL MACS

5 Rue Jacques PREVERT
15000 AURILLAC

DOSSIER FISCAL

A.C.F. AURILLAC
15 B AVENUE DES VOLONTAIRES
BP N°1
15018 AURILLAC CEDEX
04.71.48.04.28



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012016	et clos le	30062016	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:			Adresse du siège social:											
SARL MACS			5 Rue Jacques PREVERT 15000 AURILLAC											
SIRET	4	3	4	3	9	7	9	9	8	0	0	0	2	3
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:											

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées **ADMINISTRATION D'ENTREPRISE** Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	417			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)				
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles, art 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
A.C.F. AURILLAC 15 B AVENUE DES VOLONTAIRES BP N°1 15018 AURILLAC CEDEX Tél: 04.71.48.04.28	Monsieur LABASSE JULIEN 39 AVENUE GEORGES POMPIDOU 15000 AURILLAC Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: Lieu AURILLAC
Tél:	Qualité et nom du signataire: Gérant
	Signature MORANGE DOMINIQUE



ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a)	e		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées :			
à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. 5			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les			
1	2	3	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8	

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

Désignation de l'entreprise SARL MACS Néant *

Adresse de l'entreprise 15000 AURILLAC

Numéro SIRET * 4 3 4 3 9 7 9 9 8 0 0 0 2 3

Durée de l'exercice en nombre de mois * 6 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le		
				<u>3 0 0 6 2 0 1 6</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 5</u>		
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net		
		1	2	3	4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012				
	Fonds commercial *						
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	495 969	275 459	220 510	
	Total I (5)	044	048	495 969	275 459	220 510	220 501
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances (2)	068	070				
	Clients et comptes rattachés*						
	Autres * (3)	072	074	13 994		13 994	13 382
	Valeurs mobilières de placement	080	082				
	Disponibilités	084	086			208	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
		Total II	096	098	13 994		13 994
	Total général (I+II)	110	112	509 963	275 459	234 504	234 091
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET		
				1	2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		8 000	8 000		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		2 849	2 849		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131		203 318	203 318		
	Report à nouveau	134		(191 960)	(176 242)		
	Résultat de l'exercice	136		(417)	(15 718)		
	Provisions réglementées	140					
		Total I	142		21 789	22 206	
		Provisions pour risques et charges	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		36			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 473	4 479		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	117 400	208 206	207 406		
	Produits constatés d'avance	174					
		Total III	176		212 715	211 885	
	Total général (I + II + III)	180		234 504	234 091		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	9		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302, Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		*
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 0 0 6 2 0 1 6		13 1 1 2 2 0 1 5				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210				
	Production vendue { biens / services * } dont export et livraisons intracommunautaires			215		214				
				217		218				
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *					224				
	Subventions d'exploitation reçues					226				
	Autres produits					230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234				
	Variation de stock (marchandises) *					236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *					240				
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)					242	126		2 417	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243	300	244	300		1 420	
	Rémunérations du personnel *					250			9 000	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252			2 506	
	Dotations aux amortissements *					254				
	Dotations aux provisions					256				
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * / dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }			259		262				
	Total des charges d'exploitation (II)					264	426		15 343	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(426)		(15 343)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)					280	9		9	
	Produits exceptionnels (IV)					290				
	Charges financières (V)					294			33	
	Charges exceptionnelles (VI)					300			352	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)					306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310	(417)		(15 718)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314	417		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *					316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles					318				
	Provisions non déductibles *					322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)					324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés			247		330				
	écart de valeurs liquidatives sur OPCVM*			248						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)			986		987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)			981		989				
	Divers* ZFA (44 quaterdecies)			345		344				
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352		354	417		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : *1.5.....3.6.6. dont imputés sur le résultat :							360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370		372	417		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : SARL MACSNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
	ACTIF IMMOBILISÉ									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480	495 960	482	9	484		486	495 969	495 969
	TOTAL	490	495 960	492	9	494		496	495 969	495 969
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506		
	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
	TOTAL	570		572		574		576		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	6	7	8	9	10					
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧		
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589		
	Plus-values taxables à 19 % (1)		579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591			
	TOTAL				596	585	597	599		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL MACS

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A		NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607			
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616			
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626			
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	275 459	632		634		636		275 459	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646			
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656			
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666			
TOTAL		680	275 459	682		684		686		275 459	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	15 366	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)		996	
Déficits reportables		984	15 366	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice		860	417	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter		870	15 784	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	170
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

QUADRATUS Informatique

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 1 (1) Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 4 3 9 7 9 9 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MACS

ADRESSE (voie) 5 Rue Jacques PREVERT

CODE POSTAL 15000 VILLE AURILLAC

Table with 5 columns: NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE (901), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (902), NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE (903), NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES (904). Values: 3, 8 000.

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique MORANGE Prénom(s) DOMINIQUE

Nom marital % de détention 95.40 Nb de parts ou actions 7 632

Naissance : Date 250762 N° Département 87 Commune LIMOGES Pays FRANCE

Adresse : N° Voie

Code postal 15220 Commune ST MAMET LA SALVETAT Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

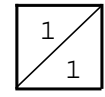
(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 6 2 0 1 6

N° SIRET 4 3 4 3 9 7 9 9 8 0 0 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL MACS

ADRESSE (voie) 5 Rue Jacques PREVERT

CODE POSTAL 15000 VILLE AURILLAC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE 905 1

Forme juridique SA Dénomination C F I Conseil Format° Informatique

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 99.98

Adresse : N° 2 Voie Av des Pupilles de la Nat°

Code postal 15000 Commune AURILLAC Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. * Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.